

RCS : NEVERS Code greffe : 5802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NEVERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1983 B 00021 Numéro SIREN : 327 098 364 Nom ou dénomination : NEVERS DIS
--

Ce dépôt a été enregistré le 04/10/2019 sous le numéro de dépôt 2467

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS NEVERS DIS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		boulevard Beauregard BP 11 58660 COULANGES LES NEVERS		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		3 2 7 0 9 8 3 6 4 0 0 0 1 8		Néant		*	
				Exercice N clos le,		31/01/2019	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	69 288	AG	62 440	6 847
		Fonds commercial (1)	AH	8 179 822	AI		8 179 822
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	3 005 788	AO	141 335	2 864 452
		Constructions	AP	8 328 626	AQ	3 545 079	4 783 547
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	3 098 265	AS	2 384 902	713 363
		Autres immobilisations corporelles	AT	3 029 466	AU	2 146 388	883 078
		Immobilisations en cours	AV	6 880	AW		6 880
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD	968 568	BE		968 568
		Prêts	BF	1 245 160	BG	614 233	630 926
		Autres immobilisations financières*	BH		BI		
	TOTAL (II)		BJ	27 931 868	BK	8 894 379	19 037 488
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	25 391	BM		25 391
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	5 314 039	BU	6 948	5 307 091
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	710 921	BY	128 889	582 032
		Autres créances (3)	BZ	1 645 928	CA		1 645 928
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	2 955 304	CE		2 955 304
		Disponibilités	CF	494 670	CG		494 670
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	116 144	CI		116 144	
	TOTAL (III)	CJ	11 262 400	CK	135 837	11 126 563	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	39 194 269	IA	9 030 216	30 164 052	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		CR	4 221
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS NEVERS D.I.S		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 504 000)			DA	1 504 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	150 400
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	13 035 759
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	1 305 426
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	15 995 586
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	TOTAL (II)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	129 832
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	129 832
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	7 685 254
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	304 889
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	3 880 343
	Dettes fiscales et sociales			DY	1 883 725
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	12 276
	Autres dettes			EA	272 145
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	14 038 634	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	30 164 052	
RENOVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	9 269 781
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	1 059 176	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS NEVERS DIS							Néant ☐ *	
			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA	56 747 477	FB		FC	56 747 477
	Production vendue	biens *	FD	4 506 035	FE		FF	4 506 035
		services *	FG	812 647	FH		FI	812 647
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	62 066 160	FK		FL	62 066 160
	Production stockée*						FM	
	Production immobilisée*						FN	
	Subventions d'exploitation						FO	25 799
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP	204 261
	Autres produits (I) (11)						FQ	115 464
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	62 411 686
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	50 366 019
	Variation de stock (marchandises)*						FT	(50 931)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	70 471
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	12 718
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	2 232 680
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	915 148
	Salaires et traitements*						FY	4 437 436
	Charges sociales (10)						FZ	1 183 737
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	871 340
			- dotations aux provisions*				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	37 444
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	60 211 902
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	2 199 784	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)			GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)			GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	22 986
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	8 339
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	148 609
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
	Total des produits financiers (V)						GP	179 934
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	7 092
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	71 485
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
	Total des charges financières (VI)						GU	78 578
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	101 356	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	2 301 141	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>SAS NEVERS DIS</u>			Néant ☐ *			
			Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	3 138		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	30 668		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	33 806		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	20 143		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	40 208		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	60 351		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			II	(26 545)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			IJ	547 520		
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	421 649		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	62 625 428		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	61 320 001		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	1 305 426		
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY	69 188	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP		
		- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	1 115	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX	57 924	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	64 247	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels joindre en annexe : (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels			
Pénalités et amendes		9 201				
Différences de règlements		590	2 300			
Apurement des tiers		10 351	837			
Valeur comptable des éléments d'actifs cédés		40 208				
Produits de cession des éléments d'actifs cédés			30 668			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures	Produits antérieurs			

Annexe

Règles et méthodes comptables

SAS NEVERS DIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2019, dont le total est de 30 164 053 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 305 427 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2018 au 31/01/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 03/04/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 5 ans
- * Terrains et aménagements : 50 ans
- * Constructions : 10 à 25 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 20 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 4 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat net de toutes conditions financières ainsi que les frais accessoires éventuels, à l'exception de toute valeur ajoutée.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective prorata temporis) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 3 %
- Table de taux de mortalité : TG 05

La convention collective appliquée est celle du commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire.

Règles et méthodes comptables

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 225 959 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

 Faits caractéristiques**Autres éléments significatifs**

Une convention d'intégration fiscale a été conclue avec la SAS VANAJEF à compter du 01/02/2018.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	8 179 823			8 179 823
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	73 584	7 361	11 656	69 288
Immobilisations incorporelles	8 253 407	7 361	11 656	8 249 111
- Terrains	3 005 789			3 005 789
- Constructions sur sol propre	8 328 627			8 328 627
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 952 859	227 910	82 504	3 098 265
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 526 912	81 804	37 038	2 571 679
- Matériel de transport	169 946		41 000	128 946
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	306 034	71 708	48 899	328 842
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		23 736	16 855	6 881
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	17 290 167	405 158	226 297	17 469 028
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	963 312	5 312	55	968 569
- Prêts et autres immobilisations financières	840 415	419 818	15 072	1 245 161
Immobilisations financières	1 803 727	425 130	15 127	2 213 730
ACTIF IMMOBILISE	27 347 301	837 648	253 080	27 931 869

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/01/2019
Éléments achetés	93 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	8 086 822
Total	8 179 823

Notes sur le bilan

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée et à ce titre, ils ne sont pas amortis.

La mise en œuvre du test de dépréciation de nos fonds commerciaux n'a pas conduit à constater de dépréciation au titre de cet exercice.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	73 238	859	11 656	62 440
Immobilisations incorporelles	73 238	859	11 656	62 440
- Terrains	123 618	17 718		141 336
- Constructions sur sol propre	3 069 901	475 178		3 545 079
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 254 501	209 664	79 263	2 384 902
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 661 258	147 842	37 038	1 772 062
- Matériel de transport	127 189	5 933	4 191	128 931
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	280 046	14 148	48 797	245 396
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	7 516 512	870 482	169 289	8 217 706
ACTIF IMMOBILISE	7 589 750	871 341	180 945	8 280 146

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 718 156 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	1 245 161		1 245 161
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	710 922	706 701	4 221
Autres	1 645 929	1 645 929	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	116 144	116 144	
Total	3 718 156	2 468 774	1 249 382
Prêts accordés en cours d'exercice	419 818		
Prêts récupérés en cours d'exercice	15 072		

Produits à recevoir

	Montant
Intérêts courus s/prets	128 305
Clients fact. à établir	3 242
Avoirs à recevoir	75 855
Ristournes à recevoir	215 681
Prestations à recevoir	206 400
Etat produits à recevoir	5 069
Intér.courus/c.c associés	1 115
Divers prod.à recevoir	61 398
Revenus pdts financiers	12 752
Total	709 817

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 504 000,00 euros décomposé en 8 000 titres d'une valeur nominale de 188,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	8 000	188,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	8 000	188,00

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	129 832				129 832
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	129 832				129 832
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Risques provisionnés d'un montant individuellement significatif

Nature	Montant	Echéance	Commentaire
Prov. Litige RFAG Galec	129 832		

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 14 038 635 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 059 177	1 059 177		
- à plus de 1 an à l'origine	6 626 078	2 078 416	4 547 662	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	178 453	62 906	115 547	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 880 343	3 880 343		
Dettes fiscales et sociales	1 883 725	1 778 081		105 644
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	12 277	12 277		
Autres dettes (**)	398 582	398 582		
Produits constatés d'avance				
Total	14 038 635	9 269 782	4 663 209	105 644
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	3 625 701			
(**) Dont envers les associés	126 437			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 429 euros.

Notes sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	6 619 831	6 619 831	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	6 619 831	6 619 831	

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Frais location véhicule à payer	1 863
Achats à payer	137 236
Edf eau à payer	88 186
Redevance à payer	168 648
Sous traitance à payer	508
Entretien reparation à payer	15 465
Maintenance à payer	11 689
Assurances à payer	1 265
Frais d études à payer	1 344
Frais d assemblée à payer	76
Honoraires à payer	47 984
Publicite à payer	18 638
Prospectus à payer	30 300
Tickets leclerc à payer	570
Missions receptions à payer	106
Transpac à payer	434
Tite live 01/2014	50
Adsl à payer	152
Cotisations à payer	83 652
Fourn.immob.fact.non parv	4 598
Droits d auteurs à payer	2 633
Intérêts des emprunts	6 247
Intérêts courus à payer	427
Intérêts s/participation	1 119
Dettes prov p/cong.a pay.	314 231
Dette prov/ 13 mois à pay	23 630
Primes except.prov	272 650
Participation à payer	105 644
Intéressement à payer	441 903
Taxe handicapés à payer	2 450
Formation continue à payer	45 405
Part.construction à payer	19 871
Taxe apprentissage à payer	30 030
Organic à payer	74 417
Taxe additionnelle à payer	136 193
Forfait social à payer	21 129
Charges s/conges payes prov.	100 554
Charges s/primes excep. prov.	96 107
Taxe cet (taxe prof.) à payer	7 386
Taxe fonciere à payer	13 699
Taxe vehicule à payer	487
Taxe publicite à payer	5 054
Taxes diverses à payer	12 577
Clients avoir à établir	97 331
Total	2 443 938

Autres informations

Notes sur le bilan

Effets de commerce

Les dettes représentées par des effets de commerce se montent à 305 161 euros et se répartissent comme suit :

- Fournisseurs : 305 161 euros

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Edf d avance	129		
Achats d avance	26 348		
Sous traitance d avance	6 551		
Location matériel d avance	299		
Maintenance d avance	46 187		
Assurances d avance	8 431		
Assurance d avance	912		
Documentation d avance	143		
Honoraires d avance	3 066		
Pub. longue durée d avance	20 117		
Publicité d avance	3 211		
Téléphone d avance	750		
Total	116 144		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	4 506 035		4 506 035
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	59 405		59 405
Ventes de marchandises	56 747 478		56 747 478
Produits des activités annexes	753 243		753 243
TOTAL	62 066 161		62 066 161

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les produits financiers : 1 115 euros

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités et amendes	9 201	
Différences de règlements	590	2 301
Apurement des tiers	10 352	838
Valeur comptable des éléments d'actifs cédés	40 209	
Produits de cession des éléments d'actifs cédés		30 669
TOTAL	60 352	33 807

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	2 075 182	373 726	1 701 456
+ Résultat exceptionnel	-26 545	-5 541	-21 004
- Participations des salariés	547 520	172 496	375 024
Résultat comptable	1 501 117	195 690	1 305 427
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 36 421 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	130 074
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	130 074
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	36 421
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/02/2018, la société SAS NEVERS DIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS VANAJEF, boulevard Beauregard 58660 COULANGES LES NEVERS.

Les dispositions de l'intégration résultent de la convention qui prévoit notamment :

- que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale ;
- que les économies d'impôt liées aux déficits viennent en résultat dans la société mère.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 183 personnes dont 6 apprentis et 9 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	7	
Agents de maîtrise et techniciens	15	
Employés	161	
Ouvriers		
Total	183	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : VANAJEF

Forme : SAS

SIREN : 833243801

Au capital de : 10 000 euros

Adresse du siège social :

Boulevard Beauregard

58660 COULANGES LES NEVERS

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Cautions</i>	17 820 454
<i>Engagements liés à la responsabilité des associés</i>	308
Avals et cautions	17 820 762
Engagements en matière de pensions	258 663
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	18 079 425
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 258 663 euros

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises sera notamment affecté à des efforts en matière de reconstitution de leur fonds de roulement.

NEVERS DIS

Société par Actions Simplifiée
Au capital de : 1 504 000 Euros
Siège social : Boulevard Beauregard - BP 11
58660 COULANGES LES NEVERS

R.C.S. : 327 098 364 RCS NEVERS
SIRET : 327 098 364 000 18

I - PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS (exercice clos le 31 JANVIER 2019)

* Réserve ordinaire : 105 426,99 Euros
* Dividendes : 1 200 000,00 Euros

1 305 426,99 Euros

Le dividende global s'élevant à 1 200 000 €, soit un dividende de 150 € par action est éligible, soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU), soit-sur option global pour le barème progressif - à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code général des impôts à concurrence d'une somme de 450 €, et soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) à la source obligatoire édicté par l'article 117 quater du même code.

Le solde soit 1 199 550 € n'est pas éligible auxdits abattements et prélèvement.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il a été procédé à des distributions de dividendes au cours des trois derniers exercices, savoir :

EXERCICES	DIVIDENDE PAR ACTION	REVENU PAR ACTION ELIGIBLE A L'ABAT- TEMENT édicté par l'article 158-3 du CGI (personnes physiques)	REVENU PAR ACTION NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT édicté par l'article 158-3 du CGI (personnes morales)
2016	/	/	/
2017	/	/	/
2018	2,04 €	25,04 € (soit un montant global de 75,12 €)	25,04 € (soit un montant global de 200 244,88 €)

II - RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 11 JUILLET 2019

RESOLUTION SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS :

L'Assemblée Générale approuve l'affectation des résultats proposée par le Président, savoir :

* Réserve ordinaire : 105 426,99 Euros

* Dividendes : 1 200 000,00 Euros

1 305 426,99 Euros

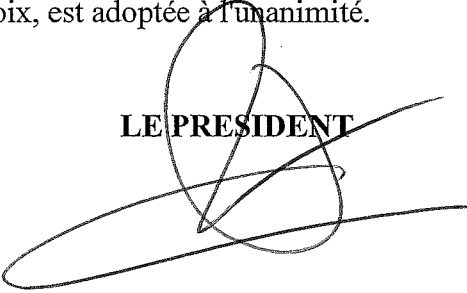
Le dividende global s'élevant à 1 200 000 €, soit un dividende de 150 € par action est éligible, soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU), soit-sur option global pour le barème progressif - à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code général des impôts à concurrence d'une somme de 450 €, et soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) à la source obligatoire édicté par l'article 117 quater du même code.

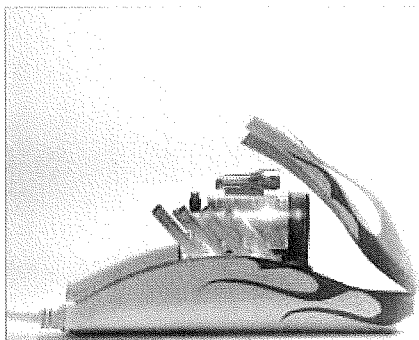
Le solde soit 1 199 550 € n'est pas éligible auxdits abattements et prélèvement.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il a été procédé à des distributions de dividendes au cours des trois derniers exercices, savoir :

EXERCICES	DIVIDENDE PAR ACTION	REVENU PAR ACTION ELIGIBLE A L'ABAT- TEMENT édicté par l'article 158-3 du CGI (personnes physiques)	REVENU PAR ACTION NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT édicté par l'article 158-3 du CGI (personnes morales)
2016	/	/	/
2017	/	/	/
2018	2,04 €	25,04 € (soit un montant global de 75,12 €)	25,04 € (soit un montant global de 200 244,88 €)

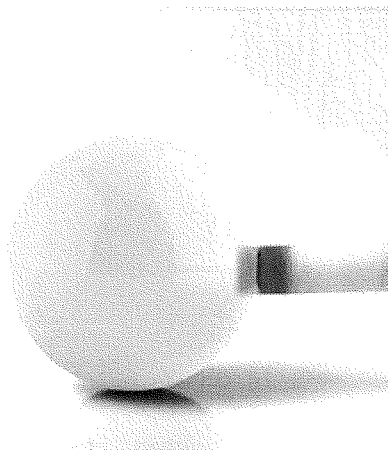
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.


LE PRESIDENT



AUDIT
COMMISSARIAT
AUX COMPTES

ÉVALUER
RASSURER
RECOMMANDER
PÉRENNISER



SAS NEVERS DIS
327 098 364 RCS NEVERS
Boulevard Beauregard – BP 11
58660 – COULANGES LES NEVERS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2019

SAS NEVERS DIS
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 janvier 2019

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société par actions simplifiée « NEVERS DIS » relatifs à l'exercice de clos le 31 janvier 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} février 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La société constate, à la clôture de l'exercice, un stock net de 5 332 482 €.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons été conduits à :

- assister à l'inventaire physique,
- effectuer une revue analytique des stocks,
- contrôler les quantités et l'évaluation des stocks par sondages,
- vérifier la permanence des méthodes de valorisation et de dépréciation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Laval, le 26 juin 2019

Le Commissaire aux Comptes

ALTONEO AUDIT



Cédric TOMINE,
Associé

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/01/2019	Net 31/01/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	69 288	62 440	6 848	346
Fonds commercial (1)	8 179 823		8 179 823	8 179 823
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	3 005 789	141 336	2 864 453	2 882 171
Constructions	8 328 627	3 545 079	4 783 548	5 258 726
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 098 265	2 384 902	713 363	698 358
Autres immobilisations corporelles	3 029 467	2 146 389	883 078	934 400
Immobilisations corporelles en cours	6 881		6 881	
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	968 569		968 569	963 312
Prêts	1 245 161	614 234	630 927	233 274
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	27 931 869	8 894 380	19 037 489	19 150 410
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	25 391		25 391	38 110
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	5 314 039	6 948	5 307 091	5 239 978
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	710 922	128 889	582 033	506 735
Autres créances	1 645 929		1 645 929	1 918 787
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	2 955 305		2 955 305	3 015 447
Disponibilités	494 671		494 671	1 851 009
Charges constatées d'avance (3)	116 144		116 144	123 460
TOTAL ACTIF CIRCULANT	11 262 401	135 837	11 126 564	12 693 525
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	39 194 270	9 030 217	30 164 053	31 843 935
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			4 221	

Bilan passif

	31/01/2019	31/01/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 504 000	1 504 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	150 400	150 400
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	13 035 759	11 768 989
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 305 427	1 467 091
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	15 995 586	14 890 479
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	129 832	129 832
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	129 832	129 832
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	7 685 255	11 273 474
Emprunts et dettes financières diverses (3)	304 889	248 095
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 880 343	3 441 049
Dettes fiscales et sociales	1 883 725	1 615 243
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	12 277	16 052
Autres dettes	272 146	229 711
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	14 038 635	16 823 624
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	30 164 053	31 843 935
(1) Dont à plus d'un an (a)	4 768 853	6 859 922
(1) Dont à moins d'un an (a)	9 269 782	9 963 702
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	1 059 177	1 022 533
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/01/2019	31/01/2018
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	56 747 478	55 138 387
Production vendue (biens)	4 506 035	2 930 767
Production vendue (services)	812 648	781 280
Chiffre d'affaires net	62 066 161	58 850 433
<i>Dont à l'exportation</i>		84
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	25 800	47 026
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	204 262	133 122
Autres produits	115 464	141 885
Total I	62 411 687	59 172 466
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	50 366 019	46 806 378
Variations de stock	-50 931	131 399
Achats de matières premières et autres approvisionnements	70 471	102 415
Variations de stock	12 718	-10 135
Autres achats et charges externes (a)	2 232 681	2 845 859
Impôts, taxes et versements assimilés	915 149	832 090
Salaires et traitements	4 437 436	4 012 486
Charges sociales	1 183 737	1 129 204
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	871 341	917 433
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	135 837	140 014
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	37 445	6 137
Total II	60 211 902	56 913 280
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	2 199 785	2 259 187
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	22 986	31 520
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	8 339	9 233
Autres intérêts et produits assimilés (3)	148 609	169 264
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	179 935	210 017
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	7 093	8 016
Intérêts et charges assimilées (4)	71 485	100 962
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	78 578	108 978
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	101 356	101 040
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	2 301 141	2 360 226

Compte de résultat (suite)

	31/01/2019	31/01/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	3 138	12 179
Sur opérations en capital	30 668	409 130
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	33 806	421 309
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	20 143	91 745
Sur opérations en capital	40 209	175 834
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		129 832
Total charges exceptionnelles (VIII)	60 352	397 412
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-26 545	23 897
Participation des salariés aux résultats (IX)	547 520	496 692
Impôts sur les bénéfices (X)	421 649	420 341
Total des produits (I+III+V+VII)	62 625 428	59 803 792
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	61 320 001	58 336 702
BENEFICE OU PERTE	1 305 427	1 467 091
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	1 115	

Annexe

Règles et méthodes comptables

SAS NEVERS DIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2019, dont le total est de 30 164 053 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 305 427 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2018 au 31/01/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 03/04/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 5 ans
- * Terrains et aménagements : 50 ans
- * Constructions : 10 à 25 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 20 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 4 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat net de toutes conditions financières ainsi que les frais accessoires éventuels, à l'exception de toute valeur ajoutée.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective prorata temporis) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 3 %
- Table de taux de mortalité : TG 05

La convention collective appliquée est celle du commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire.

Règles et méthodes comptables

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 225 959 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Une convention d'intégration fiscale a été conclue avec la SAS VANAJEF à compter du 01/02/2018.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	8 179 823			8 179 823
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	73 584	7 361	11 656	69 288
Immobilisations incorporelles	8 253 407	7 361	11 656	8 249 111
- Terrains	3 005 789			3 005 789
- Constructions sur sol propre	8 328 627			8 328 627
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 952 859	227 910	82 504	3 098 265
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 526 912	81 804	37 038	2 571 679
- Matériel de transport	169 946		41 000	128 946
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	306 034	71 708	48 899	328 842
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		23 736	16 855	6 881
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	17 290 167	405 158	226 297	17 469 028
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	963 312	5 312	55	968 569
- Prêts et autres immobilisations financières	840 415	419 818	15 072	1 245 161
Immobilisations financières	1 803 727	425 130	15 127	2 213 730
ACTIF IMMOBILISE	27 347 301	837 648	253 080	27 931 869

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/01/2019
Éléments achetés	93 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	8 086 822
Total	8 179 823

Notes sur le bilan

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée et à ce titre, ils ne sont pas amortis.

La mise en œuvre du test de dépréciation de nos fonds commerciaux n'a pas conduit à constater de dépréciation au titre de cet exercice.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	73 238	859	11 656	62 440
Immobilisations incorporelles	73 238	859	11 656	62 440
- Terrains	123 618	17 718		141 336
- Constructions sur sol propre	3 069 901	475 178		3 545 079
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 254 501	209 664	79 263	2 384 902
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 661 258	147 842	37 038	1 772 062
- Matériel de transport	127 189	5 933	4 191	128 931
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	280 046	14 148	48 797	245 396
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	7 516 512	870 482	169 289	8 217 706
ACTIF IMMOBILISE	7 589 750	871 341	180 945	8 280 146

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 718 156 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	1 245 161		1 245 161
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	710 922	706 701	4 221
Autres	1 645 929	1 645 929	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	116 144	116 144	
Total	3 718 156	2 468 774	1 249 382
Prêts accordés en cours d'exercice	419 818		
Prêts récupérés en cours d'exercice	15 072		

Produits à recevoir

	Montant
Intérêts courus s/prets	128 305
Clients fact. à établir	3 242
Avoirs à recevoir	75 855
Ristournes à recevoir	215 681
Prestations à recevoir	206 400
Etat produits à recevoir	5 069
Intér.courus/c.c associés	1 115
Divers prod.à recevoir	61 398
Revenus pdts financiers	12 752
Total	709 817

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 504 000,00 euros décomposé en 8 000 titres d'une valeur nominale de 188,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	8 000	188,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	8 000	188,00

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	129 832				129 832
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	129 832				129 832
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Risques provisionnés d'un montant individuellement significatif

Nature	Montant	Echéance	Commentaire
Prov. Litige RFAG Galec	129 832		

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 14 038 635 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 059 177	1 059 177		
- à plus de 1 an à l'origine	6 626 078	2 078 416	4 547 662	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	178 453	62 906	115 547	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 880 343	3 880 343		
Dettes fiscales et sociales	1 883 725	1 778 081		105 644
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	12 277	12 277		
Autres dettes (**)	398 582	398 582		
Produits constatés d'avance				
Total	14 038 635	9 269 782	4 663 209	105 644
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	3 625 701			
(**) Dont envers les associés	126 437			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 429 euros.

Notes sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	6 619 831	6 619 831	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	6 619 831	6 619 831	

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Frais location véhicule à payer	1 863
Achats à payer	137 236
Edf eau à payer	88 186
Redevance à payer	168 648
Sous traitance à payer	508
Entretien réparation à payer	15 465
Maintenance à payer	11 689
Assurances à payer	1 265
Frais d études à payer	1 344
Frais d assemblée à payer	76
Honoraires à payer	47 984
Publicite à payer	18 638
Prospectus à payer	30 300
Tickets leclerc à payer	570
Missions receptions à payer	106
Transpac à payer	434
Tite live 01/2014	50
Adsl à payer	152
Cotisations à payer	83 652
Fourn.immob.fact.non parv	4 598
Droits d auteurs à payer	2 633
Intérêts des emprunts	6 247
Intérêts courus à payer	427
Intérêts s/participation	1 119
Dettes prov p/cong.a pay.	314 231
Dette prov/ 13 mois à pay	23 630
Primes except.prov	272 650
Participation à payer	105 644
Intéressement à payer	441 903
Taxe handicapés à payer	2 450
Formation continue à payer	45 405
Part.construction à payer	19 871
Taxe apprentissage à payer	30 030
Organic à payer	74 417
Taxe additionnelle à payer	136 193
Forfait social à payer	21 129
Charges s/conges payes prov.	100 554
Charges s/primes excep. prov.	96 107
Taxe cet (taxe prof.) à payer	7 386
Taxe fonciere à payer	13 699
Taxe vehicule à payer	487
Taxe publicite à payer	5 054
Taxes diverses à payer	12 577
Clients avoir à établir	97 331
Total	2 443 938

Autres informations

Notes sur le bilan

Effets de commerce

Les dettes représentées par des effets de commerce se montent à 305 161 euros et se répartissent comme suit :

- Fournisseurs : 305 161 euros

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Edf d avance	129		
Achats d avance	26 348		
Sous traitance d avance	6 551		
Location matériel d avance	299		
Maintenance d avance	46 187		
Assurances d avance	8 431		
Assurance d avance	912		
Documentation d avance	143		
Honoraires d avance	3 066		
Pub. longue durée d avance	20 117		
Publicité d avance	3 211		
Téléphone d avance	750		
Total	116 144		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	4 506 035		4 506 035
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	59 405		59 405
Ventes de marchandises	56 747 478		56 747 478
Produits des activités annexes	753 243		753 243
TOTAL	62 066 161		62 066 161

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les produits financiers : 1 115 euros

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités et amendes	9 201	
Différences de règlements	590	2 301
Apurement des tiers	10 352	838
Valeur comptable des éléments d'actifs cédés	40 209	
Produits de cession des éléments d'actifs cédés		30 669
TOTAL	60 352	33 807

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	2 075 182	373 726	1 701 456
+ Résultat exceptionnel	-26 545	-5 541	-21 004
- Participations des salariés	547 520	172 496	375 024
Résultat comptable	1 501 117	195 690	1 305 427
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE			
(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 36 421 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	130 074
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	130 074
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	36 421
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/02/2018, la société SAS NEVERS DIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS VANAJEFF, boulevard Beauregard 58660 COULANGES LES NEVERS.

Les dispositions de l'intégration résultent de la convention qui prévoit notamment :

- que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale ;
- que les économies d'impôt liées aux déficits viennent en résultat dans la société mère.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 183 personnes dont 6 apprentis et 9 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	7	
Agents de maîtrise et techniciens	15	
Employés	161	
Ouvriers		
Total	183	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : VANAJEF

Forme : SAS

SIREN : 833243801

Au capital de : 10 000 euros

Adresse du siège social :
Boulevard Beauregard
58660 COULANGES LES NEVERS

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Cautions</i>	17 820 454
<i>Engagements liés à la responsabilité des associés</i>	308
Avals et cautions	17 820 762
Engagements en matière de pensions	258 663
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	18 079 425
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 258 663 euros

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises sera notamment affecté à des efforts en matière de reconstitution de leur fonds de roulement.